

Fiche technique Consignes de rédaction des REX

PAGE 1

Catégorie de l'établissement :

Noter l'activité à l'identique des rapports de certification de l'HAS, avec précision de la spécialité concernée le cas échéant.

Nature des soins :

Préciser : Diagnostiques, thérapeutiques, de prévention ou de réhabilitation.

Titre :

Mécanisme ou cause immédiate principale et conséquence. Le plus court possible mais « attractif ».

Résumé/synthèse de l'EI : 1800 caractères maximum.

Caractéristique :

Gravité : Description des conséquences pour le patient et le cas échéant pour les soignants et l'institution.

Organisation en place : Décrire brièvement les moyens dédiés à la GR et l'analyse de l'EIG en sus ou en deçà des exigences réglementaires.

(rapport certification HAS V2010 : critère 8f : item E1 et constat, item E3 (2°) et constats

Éléments marquants :

Chapitre « subjectif » destiné à mettre en exergue la singularité de ce cas, les leçons principales à retenir.

PAGE 2

Chronologie de l'événement : 6000 caractères maximum.

Description la plus exhaustive et détaillée possible depuis le début du parcours de soins et les interfaces inter-établissements ou avec médecine de ville.

Préciser les traitements et les antécédents du patient.

Rester factuel, sans jugement.

Relever les écarts ou transgressions de pratiques, les non respects de la réglementation ou de bonnes pratiques.

Noter tous les éléments qui vont permettre d'identifier et de caractériser les causes immédiates ou les facteurs latents doivent apparaître.

Si l'information n'est pas disponible (par oubli pendant l'analyse ou méconnaissance), le préciser.

PAGE 3 :

Analyse approfondie des causes : 3 700 caractères maximums.

Exposé des causes immédiates.

Exposé des facteurs latents selon la grille ALARM

Patient

Individu

Equipe

Tâches

Environnement

Organisation/management

Institution et Super Institution

Affecter chaque facteur d'une cotation (à la fin de son intitulé)

Influence faible +

Influence moyenne ++

Influence forte +++

PAGE 4

Facteurs d'atténuation : 200 caractères

Exposer les mécanismes et les barrières qui ont fonctionné dans la séquence

détection/identification/récupération pour atténuer les conséquences de l'EIG, le cas échéant.

Préciser si les moyens pour la récupération existaient en terme de procédures dégradés, de ressources humaines, etc....) mais n'ont pas été activés ou n'ont pas fonctionné.

Enseignement/Actions/Barrières : en termes de constat remarquable ou d'actions à mettre en place.

Spécifique : Pour cette situation particulière ou cet «établissement : 350 caractères

Commun : Pour tous les établissements pratiquant ce type d'activité : 500 caractères.

Général : Pour tous les établissements : 650 caractères.

Évitabilité :

Celle perçue par les professionnels à l'issue de l'analyse.

Selon l'échelle ENEIS.

*Très certainement **Inévitable***

*Très probablement **Inévitable***

*Probablement **Inévitable***

*Probablement **Évitable***

*Très probablement **Évitable***

*Très certainement **Évitable***

Références et bibliographie : 1400 caractère maximum.

Les recommandations et guides de bonnes pratiques.

Les articles de la littérature couramment diffusés et admis.

